

Extrait du registre des arrêtés de la société populaire de
Bourgthéroulde (Eure), lors de la séance du 8 brumaire an III (29
octobre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Extrait du registre des arrêtés de la société populaire de Bourgthéroulde (Eure), lors de la séance du 8 brumaire an III (29 octobre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome C - Du 3 au 18 brumaire an III (24 octobre au 8 novembre 1794) Paris : CNRS éditions, 2000. pp. 171-172;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_2000_num_100_1_21341_t1_0171_0000_3

Fichier pdf généré le 04/10/2019

k

[*Les citoyens composant la société populaire de Gannat, à la Convention nationale, s. d.*] (44)

Liberté, Égalité ou la mort.

Représentants du peuple.

Le courrier d'aujourd'hui nous a apporté la proclamation que vous venés d'adresser au peuple français, et dans le même instant cette proclamation atté lue dans le lieu de nos séances ou se fait toujours la lecture des nouvelles et du bulletin de la convention. Avec quel enthousiasme, avec quels transports on a entendu cette proclamation qui exprime si énergiquement les principes qui vous animent et que partagent tous les vrais citoyens, tous les vrais amis de la liberté, chaque phrase étoit aussitôt couverte des plus vifs et des plus nombreux applaudissements, mais cette première lecture ne pouvoit suffire à nôtre empressement et à notre admiration; notre société a convoqué pour ce jour même, une séance extraordinaire, où le peuple s'est rendu en foule pour entendre encore cette proclamation et se pénétrer des principes sacrés et des grandes vérité quelle contient. L'enthousiasme etté le même à cette seconde lecture et notre société pleine du sentiment délicieux a voulu vous l'exprimer sur le champ et vous renouveler l'hommage de sa reconnaissance et de son inviolable dévouement. Continués dignes représentants à remplir les voeux de tous les bons républicains; que par le courage invincible de nos armées, par votre sagesse, par votre constante energie, la terreur soit toujours le partage de nos ennemis extérieurs! quelle soit toujours une furie vengeresse attachée sans relache à tous ces hommes de sang, à tous ces farouches dilapidateurs de la fortune et de la liberté publique, à tous ces vils suppôts du plus horrible despotisme mais que le bonheur, la justice, l'humanité et toutes les vertus soient le partage inaltérable de tous les républicains!

Représentants, recevés en recompense de vos travaux et de vos vertus les bénédictions et l'amour du peuple français. O! déjà deux commissaires envoyés par nous ont etés chargés de vous offrir ce tribut que nous vous devons et de vous exprimer nos voeux; En les ecoutant, vous entendrés le peuple entier de la commune de Gannat; notre société vraiment populaire renferme une masse nombreuse de nos concitoyens et tout le reste à l'exception du très petit nombre que nous avons exclu du sanctuaire de la liberté, soutient et partage nos efforts ainsy que nos voeux par sa présence et par ses acclamations, ils partagent aussy tous les sentiments dont nous venons de vous renouveler l'hommage.

Suivent 92 signatures.

l

[*Extrait du registre des arrêtés de la société populaire de Bourghéroulde, séance du 25 vendémiaire an III*] (45)

Liberté, Égalité.

Présidence du citoyen Derupoint.

Cette séance comme les précédentes a été ouverte par des cris de *vive la république, une et indivisible, vive la Convention indissoluble et incorruptible.*

A la lecture de l'adresse de la Convention au peuple français, les membres de la société et le peuple composant les tribunes ont unanimement crié et répété avec cet enthousiasme qu'il est impossible de peindre, « nous les repoussons ces hommes qui s'étant enrichis par la révolution ne croient trouver leur salut que dans l'anarchie. Nous estimerons, nous rechercherons ceux qui, laborieux, fuyent les places et pratiquent toutes les vertus républicaines. Nous songerons et nous ne perdrons jamais de vue que, si un mouvement rapide est nécessaire pour les révolutions, le calme seul peut les consolider. Oui! nous continuerons notre union dans l'amour de la patrie et le respect du aux loix; comme nos frères d'armes nous serons dociles à la voix de nos représentants. »

Continuez, Législateurs! se sont encore écriés les sans-culottes du Bourgheroulde à vous dégager des traîtres, des fripons et des intrigants, pour nous donner des lois emanées de votre sagesse (seule) qui puissent nous faire marcher tous sur la ligne propre à nous conduire au port de la tranquillité et du bonheur commun, nous oublierons l'erreur; mais nous vous engageons à faire des lois tellement sévères que les méchants, les ennemis de la liberté et de l'égalité tremblent à leur aspect.

Législateurs! dignes dépositaires de nos destinées! vous qui tant de fois avés déjoué l'intrigue et la perfidie, continuez par la pureté de vos travaux à faire connaître aux tyrans et aux esclaves qu'un peuple libre et dégagé de toute servitude sait se gouverner par lui-même et repousser tout ce qui est contraire à la liberté et à l'égalité : continuez à faire respecter les lois et la souveraineté que vous exercez au nom du peuple et nous continuerons tellement notre surveillance qu'aucun ennemi de l'intérieur ne puisse désormais se hasarder d'entreprendre le projet d'attenter à ses droits, ni à la sureté de ses représentants, nous serons sages et vertueux, nous ferons succéder le calme aux orages et le vaisseau de la république s'avancera dans le port en fendant sans effort et sans obstacles, une mer obeissante, ce sont nos vœux et nos serments, nous les reitèrons.

La société arrêté qu'une expédition du present procès-verbal sera envoyé à la Convention

(44) C 325, pl. 1405, p. 37.

(45) C 325, pl. 1405, p. 36.

nationale comme un gage sacré de sa fidélité et de sa reconnaissance.

Collationné conforme au registre par nous président et secrétaires les jours et an susdits.

DERUPOINT, *président*,
Aug. PRUDHOMME, *secrétaire*.

m

[*Les citoyens de la société populaire de Louviers à la Convention nationale, le 2 brumaire an III*] (46)

Égalité, Liberté.

Qui serd bien son pays ne craind plus l'échafaud.

Représentants,

Votre adresse au Peuple français vient de fixer l'opinion publique qui paraissait incertaine entre la justice et la terreur. La société populaire de Dijon demandait la terreur; des hommes impurs, d'autres égarés se réunissaient à ce système odieux; forts du sentiment impérieux de vos devoirs, vous avez solennellement proclamé la justice; votre courage a rallié les bons citoyens et la terreur a disparu. L'homme sanguinaire est écrasé, le factieux est courbé sous la verge de la raison, l'homme vertueux a recouvré l'espérance d'être utile à sa patrie. Ainsi le citoyen repose en paix, la justice nationale le protège; ainsi l'homme sensible qui reçut de la nature des vertus douces en partage, ne craint plus d'être taxé de modérantisme, ainsi l'homme courageux qui dénonce les abus et les violences ne sera plus traité comme aristocrate ou contrerévolutionnaire. Les français républicains effaceront par des siècles de vertu, le souvenir des proscriptions.

Que le gouvernement soit révolutionnaire jusqu'à la paix! que la cause de la liberté soit servie dans l'intérieur comme elle est deffendue aux frontières! que partout la République triomphe! mais que les actes arbitraires, le pillage, le carnage, ne soient jamais appelés mesures révolutionnaires! la liberté a besoin de dévouement et non de victimes.

Que la justice nationale atteigne les hommes de sang, les conspirateurs, les dilapidateurs et tous les ennemis de la liberté! mais qu'elle ne soit plus un instrument de vengeance entre les mains des factieux.

Nous applaudissons à vos principes; nous jurons obéissance à vos décrets; amitié et fraternité à tous les vrais patriotes; haine et mépris à tous les intrigants et nous vouons à l'exécration publique les partisans de toutes les tyrannies.

Suivent 54 signatures.

n

[*Les sociétés populaires réunies des Andelys à la Convention nationale, le 25 vendémiaire an III*] (47)

Liberté, Égalité, fraternité.
La République ou la mort.

Représentants.

Votre sublime adresse au peuple français a sonné le réveil de la vertu et la mort des intriguants; le faux patriote se cache, le vrai républicain respire, et la grande majorité de la nation se rallie autour des principes décrétés par la nature et sanctionnés par la Convention: Votre énergie a enrayé la charette des bourreaux; que votre sagesse continue de conduire le char de la Révolution dans le véritable sentier du bonheur; la Justice: que rien n'arête sa marche régulière, qu'il écarte les coupables par erreur, mais qu'il écrase tous les méchants par caractère.

Législateurs, vous avés franchi la vallée de la tyrannie, de l'esclavage, de la mort, entrés enfin dans la terre promise: le 14 juillet fût le printemps de la révolution, le 10 août fût son été, que le 10 thermidor soit son éternel automne et que tous les français y cueillent avec vous, eux le fruit de vos travaux, vous le prix de leur bonheur.

Aux Andelys, le vingt cinq vendémiaire, troisième année de la République une et indivisible.

Les membres des comités de correspondance des dites sociétés.

DEZIE, LECOQ, DOMES, GUÉRIN, LAMBLIN.

Vu par nous présidents et secrétaires des sociétés populaires des Andelys.

BUSTEL, *président*, LEPELLETIER, *président*, ROYER, LAMBLIN, *secrétaires*.

o

[*La société populaire révolutionnaire régénérée de La Rochelle à la Convention nationale, le 28 vendémiaire an III*] (48)

Citoyens représentants,

Des monstres avoient osé proclamer l'ordre du jour de la vertu, tandis que leur immoralité profonde et ténébreuse méditoit dans le silence du crime, la ruine et l'asservissement du peuple. Ils comprimoient sous l'empire de la terreur les plaintes de l'innocence et le ressort de l'énergie.

Leur masque est tombé; leurs coupables projets se sont évanouis et leur chute éclatante

(46) C 325, pl. 1405, p. 32. *Bull.*, 8 brum.; *J. Fr.*, n° 765; *M. U.*, XLV, 153.

(47) C 325, pl. 1405, p. 31.

(48) C 325, pl. 1405, p. 29.